

Une année riche en événements ... dans notre commune



# Le Communal

Décembre 2017 - N°46  
Magazine d'informations  
Municipales



Pont-de-Larn

■ Edito .....	2
■ Communauté d'Agglo .....	3
■ PNRHL .....	4
■ Histoire .....	5
■ Travaux .....	6-7
■ Intercommunalité .....	8/9
■ Tourisme imaginaire .....	10
■ Jeunesse/MJC .....	11/13
■ Les écoles .....	14/15
■ Vie Associatives .....	16/17
■ Retour en images .....	18
■ Recensement .....	19
■ Infos mairie .....	20-22
■ Goûter des aînés .....	21
■ Accueil nouveaux arrivants .....	21
■ Coupons réponses .....	22
■ Astuces & recettes .....	23
■ Voeux de la Mairie .....	24
■ Agenda .....	24

## Publication

- > Tirage : 1500 exemplaires gratuits
- > Directeur de la Publication :  
**Christian CARAYOL**
- > Rédaction / Conception :  
Commission, communication équipe dirigée par **Christophe CHABBERT**
- > Secrétaire :  
**Isabelle SÈNES**
- > Crédits photos :  
**Pascale BONHOMME,**  
**Sonia CABROL, Philippe GASC**  
**Julie ARNAUD.**
- > Photo couverture :  
**Couleurs d'automne avenue Philippe Cormouls.**
- > Création / Impression :  
**Studio 32 Com**

## DU POSITIF ... MAIS QUELQUES SOUCIS !

L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas la vie en société c'est-à-dire ce qu'on attend d'un individu "normalement civilisé".

Le vandalisme qui sévit de manière régulière sur la commune en fait partie en particulier dans le domaine de la destruction des biens publics. Il sévit en particulier la nuit : panneaux de signalisation détruits, jeux endommagés, tags etc. et même abattage d'un magnolia derrière la mairie. Il est très difficile à contenir car anonyme et dissimulé, il nous obligera sans doute à une défense citoyenne : sécurisation des lieux sensibles, vigilance de chacune et chacun accrue, retour d'informations et durcissement des sanctions... C'est devenu un souci majeur pour les élus, les services de gendarmerie et la société toute entière.

Dans le domaine de nos réflexions et de nos actions, figure en priorité la sécurité routière et la mise en place, compliquée et difficile, de dispositifs susceptibles de l'améliorer sur nos rues et sur nos routes en n'oubliant jamais que c'est surtout notre façon de conduire qui doit apporter les solutions les plus efficaces : respect de la réglementation, vitesse mesurée, sauvegarde des piétons et cyclistes...

Vaste programme devant l'incivilité de certains qui prennent nos voies pour des terrains d'entraînement de rallyes ! Un effort dans le domaine du goudronnage a été réalisé cet été, il reste encore à faire...

Nos 3 écoles et leurs 253 élèves ont connu durant les grandes vacances des améliorations notoires : préau neuf, acoustique améliorée, cour transformée à Pont-de-Larn; anti-pince-doigts?, étanchéité à Rigautou; peintures au sol, rénovation WC à St Baudille.

Un parking supplémentaire pouvant accueillir les camping-cars ainsi qu'une aire de vidange ont été réalisés.

Trois grandes manifestations se sont tenues à l'automne profitant au commerce local et renforçant l'attractivité de la commune. Le congrès des camping-caristes 250 personnes, le Couvige des dentelières 450 entrées et le salon du livre "Délire de Lire"...

Les fêtes de St Baudille et de la Môle, le pique-nique musical, le festival de jazz attirent la grande foule.

Dans le domaine sportif, l'équipe du FCPM football a été finaliste de la coupe du midi, les patineurs de la Vallée du Thoré ont organisé



l'internationale avec de nombreux clubs européens, le judo obtient de très bons résultats, la course dans les bois de St Baudille a rassemblé plus d'une centaine de participants et les 18 et 19 novembre, le gymnase a fait le plein pour la compétition de kick boxing en discipline olympique.

Dans le domaine culturel, la nuit de la parole en août autour du conte, les différents spectacles théâtraux à l'Espace du Démal et la semaine du Jazz rassemblent sur la commune un public à la fois local et national.

**La demande en termes d'urbanisation se maintient malgré les contraintes réglementaires, certes nécessaires, mais qui sont un frein à notre développement, notre territoire étant marqué par un mitage historique (+ de 100 lieux-dits et quatre villages).**

Un projet d'emménagement d'envergure de la zone d'Hauterive le bas ne nous permet pas encore de clôturer le Plan Local d'Urbanisme, rendu aussi difficile dans sa définition par les multiples contraintes de zonage et la pression de l'Etat pour limiter les terrains destinés à la construction, celle-ci étant nécessaire à notre croissance démographique, celle-ci déterminant le montant des dotations.

“ Notre commune reste attractive dans le pays Mazamétain ”

Le recensement de notre population se fera au 1er trimestre 2018, cette démarche conduite par des agents qui vous solliciteront, est majeure pour la commune, merci de leur réserver le meilleur accueil.

L'Etat s'engage à maintenir à l'euro près ses aides malgré la suppression de la Taxe d'habitation chez une grande partie de nos administrés, il faut souhaiter que ses engagements soient tenus et pérennisés.

Notre commune reste attractive dans le Pays Mazamétain, nous attendons notre désenclavement et regardons 2018 avec confiance et solidarité pour nos compatriotes les moins bien lotis ...

Nous vous donnons rendez-vous à l'Espace du Démal le jeudi 18 janvier à 19 heures pour un état des lieux plus général de notre commune.

Bonnes Fêtes et Meilleurs Vœux pour 2018.

Quatorze communes, représentant plus de 85 000 habitants, sont réunies en communauté d'agglomération :

Aigefonde, Aussillon, Boissezon, Castres, Caucalières, Labruguière, Lagarrigue, Mazamet, Navès, Noailhac, Payrin-Augmontel, Pont-de-Larn, Saint-Amans-Soult, Valdurenque.

Moins de moyens et toujours plus de compétences !

Les mairies restent les premières de cordée de la république de proximité et les partenaires de l'Etat dans beaucoup de missions... mais jusqu'à quand ?

Après avoir subi une première baisse des dotations de l'Etat de 10 millions d'euros lors du mandat précédent sous François Hollande, nous allons subir une nouvelle baisse aussi importante pour notre agglomération.

Cette baisse concerne notamment les crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux et du fonds de soutien à l'investissement local, deux enveloppes censées soutenir les projets d'investissement des petites et

moyennes communes et, plus globalement, des zones rurales. 85 millions d'euros de crédits de paiement sont également annulés au titre de la mission "Politique des Territoires".

A cela, il faut ajouter l'exonération de la Taxe d'Habitation pour 84% des ménages de notre commune, certes compensée dans les premières années par l'Etat, mais l'histoire montre la baisse des compensations au fil des années.

L'agglomération et notre commune a toujours fait le choix de maîtriser l'impôt pour ne pas ajouter des charges financières à nos concitoyens mais pourrions-nous tenir ... ou ferons-nous, comme le département, subir une augmentation importante de taxe sur le foncier bâti de 4,5%.

Il faut ajouter à cela les nouvelles compétences obligatoires pour notre agglomération.

## Le tourisme.

L'Agglo est dorénavant chargée de la promotion du tourisme et des Offices de Tourisme.

Cela comprend les missions d'accueil, d'information, de promotion du tourisme et la coordination des différents partenaires touristiques locaux. Y compris les activités commerciales et prestations de services touristiques proposées par les Offices.

Une nouvelle régie a été mise en place, le financement de cette compétence supplémentaire sera notamment assuré par la Taxe de séjour devenue communautaire le 1er janvier.

## Assainissement.

Au 1er janvier 2020, la loi "NOTRE" oblige les communautés de communes et les communautés d'agglomération d'une compétence obligatoire en matière d'eau et d'assainissement et en cadeau la gestion des eaux pluviales.

Nous restons attentifs à l'équilibre financier de notre commune et de notre territoire et aux objectifs économiques, financiers, transports et culturels, que nous nous sommes fixés.

**Bernard CABANES**

Vice-Président de la CACM, Conseiller municipal



## Demandez votre composteur

*La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet prolonge sa campagne de distribution de composteurs, ouverte à tous les foyers qui ne sont pas encore équipés.*

*La collecte de déchets est l'une des missions de la CACM : chaque année, la collectivité ramasse sur l'ensemble du territoire de Castres-Mazamet 25 000 tonnes de déchets ménagers.*

*Lancée en 2013, la distribution gratuite de composteurs individuels porte ses fruits.*

*5000 foyers ont souhaité s'équiper contribuant ainsi à la maîtrise de la facture du contribuable.*

*Le nouveau concept de composteur est né : il s'agit de celui d'appartement.*

*La CACM est une des premières collectivités à le tester. Réservation en ligne sur le site Castres-Mazamet ou par téléphone au 05.63.73.51.00*



## La commune de Pont-de-Larn est réintégrée dans le Parc Naturel régional du Haut Languedoc

En raison de délibérations non-concordantes datant de 2011, certaines communes dont la nôtre, s'en étaient retrouvées exclues. Grâce à un nouveau décret ministériel, les 10 communes qui avaient continué à travailler avec le Parc, se sont vu réintégrées et sont à nouveau classées.



La photo des maires et/ou représentants des 10 communes tarnaises classées suite à la publication du décret ministériel (journal officiel du 3 août 2017) et fêtées lors du comité syndical du 26 octobre dernier.

De gauche à droite :

**Christelle Cabanis** (Aussillon), **Manuel Inigo** (Labruguière), **Claude Aussillou** (maire de Boissezon), **Gérard Cauquil** (maire de Le Vintrou), **Yohan Ziegler** (maire de Caucalières), **Didier Houlès** (Aussillon), **Florence Estrabaud** (Pont-de-Larn), **Alain Vaute** (maire de Payrin-Augmontel), **Michel Castan** (maire du Rialet), **Bernard Escudier** (maire d'Aussillon), **Daniel Vialelle** (maire de Saint-Amans-Soult et Président du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc), **Jean Louis Cabanac** (Maire de Labruguière), **Régine Benoit** (Le Vintrou).

## Des containers enterrés à Rigautou, rond point de Vermeils

*Fini les containers en plastique qui débordent. Fini les envolées de poubelles et les déchets répandus. Des containers enterrés les remplaceront prochainement ... Avec avantages.*

*D'abord un haut niveau d'hygiène, ces bornes enterrées atténuant les nuisances olfactives, surtout en été. Elles éliminent aussi l'éventration des sacs par les animaux et leur fosse cimentée permet d'éviter les risques d'épandage des déchets liquides. Autres avantages, elles sont adaptées aux endroits très fréquentés comme les lotissements, les parkings, les aires d'autoroutes et sont accessibles à tous par leur faible hauteur d'ouverture d'insertion, d'où leur facilité d'utilisation par des enfants ou des personnes plus ou moins valides.*

*A noter aussi leur volume de stockage (jusqu'à 5m<sup>3</sup>) et leur résistance au feu due à leur structure en acier-béton. Elles limitent aussi les nuisances sonores surtout celles du verre. Enfin, leur équipement discret s'intègre facilement dans le paysage et permet un gain d'espace important.*

**Dany CHABERT**  
Maire-Adjointe

## Il était une fois ... Damien Déléris, un instituteur de la troisième République

*Egalité, laïcité, travail, honnêteté. Ces valeurs phares de l'école de la Troisième République, Damien Déléris, instituteur de l'école de Pont-de-Larn, les personnifiait à lui tout seul. Dans les années 30, après le départ à la retraite de monsieur Rouch, il a dirigé l'école des garçons de la commune et y a enseigné, formant plusieurs générations d'élèves qui, devenus adultes, gardent de lui un souvenir ému. Retour sur la vie ordinaire d'un grand homme.*

Les instituteurs et institutrices de la Troisième République étaient des milliers à travers la France et formaient en quelque sorte, l'épine dorsale de la République, dans cette période de l'Histoire marquée par l'enthousiasme, l'essor industriel et culturel, le développement des transports et des communications, mais aussi par les années de guerres et de troubles sociaux. Les instituteurs incarnaient alors la résilience des valeurs morales et éducatives et contribuaient de manière décisive à la cohésion et au rayonnement de la Nation.

Dans cette tâche, Damien Déléris s'est distingué par la rigueur et l'intelligence qu'il mettait au service de sa vocation. Né à Blaye-les-Mines le 13 mai 1904, Marius Firmin - de son vrai nom d'état civil - était originaire d'une famille d'agriculteurs propriétaires de l'Aveyron. Son père, Firmin Déléris, tenait une épicerie à Carmaux, puis travailla aux mines. Mais, de constitution fragile, il devait décéder jeune, à trente-neuf ans, de la « maladie du charbon », laissant à sa femme Marie la charge des enfants et du ménage. Par bonheur, Marius Firmin avait alors déjà pris sa destinée en main. Reçu à l'école normale de Toulouse, qui formait les instituteurs, avec une dérogation due à son très jeune âge, il jouissait déjà d'une certaine indépendance.

A la fin des années 1920, il fit la connaissance d'Adrienne, institutrice elle aussi, mais dans le sud du département, à Mazamet. Ils se marièrent en 1929 et s'établirent à Pont-de-Larn où ils menèrent toute

leur carrière. Ils vivaient, mangeaient, travaillaient dans le bâtiment de l'école. Ils y verraient grandir leur fille unique, Claudette, qui elle aussi, plus tard, deviendra enseignante. En sa qualité de directeur d'école, Damien, comme il préférait se faire appeler, exerçait aussi la charge de secrétaire de mairie.

Ceux qui l'ont connu gardent de lui le souvenir d'une personne douée d'une grande intelligence, attentive aux autres. De caractère plutôt réservé, il n'était pas autoritaire, mais cultivait son autorité et n'hésitait pas à l'exercer. Il avait sa manière bien à lui de rouler ses grands yeux sans laisser la moindre trace de doute sur sa détermination, et alors, le silence se faisait autour de lui. Ses élèves s'en rappelleront. Derrière cette façade, faite de sérieux et de rigueur, se cachait pourtant une nature très sensible. L'éducation était une mission mais plus encore pour lui, une passion. A ses heures de loisirs, il dévorait ouvrages et magazines consacrés à l'Histoire et il aimait la raconter. Cette passion pour l'Histoire explique aussi en partie sa vocation, celle de former et de transmettre, non seulement des connaissances, mais aussi des valeurs. Auprès de ses élèves, il essayait d'éveiller le sens de leur appartenance à une collectivité et à son destin, le sens du dévouement et du sacrifice que cela implique, mais aussi les opportunités qu'offre cette morale républicaine que les médias appellent aujourd'hui "le vivre ensemble". "Travaille mon enfant, et tu récolteras les fruits de ton travail". Voilà en peu de mots résumée toute la philosophie de l'homme.

Damien Déléris était exigeant avec ses élèves comme avec lui-même. Mais il faisait preuve d'une grande humanité. Par pudeur, il cachait bien souvent sa fierté de constater que ses leçons avaient bien été retenues par les enfants dont il avait la charge. Une nuit de 1941, le petit Jean Rouanet, le fils du premier adjoint au maire et quelques autres enfants, avaient inscrit à la craie, sur les murs de la rue du Pont, "Vive Staline, vive De Gaulle, vive Churchill, vive Roosevelt". Dès l'entrée en classe, connaissant bien ses ouailles, il avait pris à part les auteurs de cet acte de Résistance et leur avait dit avec bienveillance : "Mes petits, il ne faut plus écrire ce genre de choses car cela pourrait mettre en danger toute la population du village. Il ne faut plus le faire, mais c'est bien ce que vous avez fait".

Décédé en janvier 2000, à la première lueur du XXI<sup>e</sup> siècle - le sens de l'Histoire, là encore - Damien Déléris aimait son siècle et son école. C'est très certainement pour cette raison qu'il a marqué de nombreux habitants de la commune qui se souviennent de lui et de ses leçons avec émotion. Il demeure pour eux un modèle, presque un guide, parfois soixante-ans après avoir quitté sa salle de classe. Il fut le Louis Germain de nombre d'entre-nous, comme le furent aussi Maurice Dougados ou Yves Soulié. C'est pourquoi, il faut se souvenir de cet homme ordinaire qui a passé sa vie à faire grandir les autres.

*D'après le témoignage augmenté du  
petit-fils de Damien Déléris.*

**Christophe Chabbert**

Adjoint à la Culture et aux Associations

# Travaux



Etanchéité  
refaite sur le  
toit de l'école  
de Rigautou.



Sécurisation carrefour avenue du Golf et  
lotissement des Bourious.



Début des fondations du prochain  
espace multi activités de St Baudille.



Traçages au sol refaits à  
divers endroits de la commune comme ici  
au croisement de la rue du Claouzou.



Tous les sols de l'école de Rigautou  
ont été nettoyés et remis à neuf.



Tous les éclairages  
de la commune sont remplacés  
au fur et à mesure par des  
lampes Leds.



Fabrication de meubles  
de rangement pour  
l'école Louis Germain.



Parking pour les camping-cars.

Aire de vidange pour les camping-cars.



Nettoyage des caniveaux et trottoirs.



Traçages au sol refaits à divers endroits de la commune comme ici au croisement de la rue du Claouzou.



Après plusieurs incivilités commises sur les agréments de Fitness, remise en état.

Mise en place de l'éclairage de Noël.



## Inauguration des travaux d'extension des structures crèche et passerelle

**Discours de Florence ESTRABAUD**

**Présidente du SIVOM des Rives de Larn,**

en présence de :

**M. Jean-Yves Chiaro**, Sous-Préfet, **M. Thierry Carcenac**, Sénateur du Tarn, **M. Didier Houllès**, Vice-Président du Département, **Mme Monique Corbières Fauvel**, Vice-Présidente du Département Déléguée Enfance Famille, Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus locaux et intercommunaux, **Mme Clotilde Furini**, Vice-Présidente de la Caf, **Mme Elisabeth Dubois Pitou**, Directrice de la CAF, Mesdames les Directrices, Mesdames **Gevertz** et **Coste**, médecins de la PMI.



Mesdames Messieurs,  
Cher(e)s ami(e)s,

Vous savez le bonheur que j'éprouve en ce jour à me retrouver parmi vous pour l'inauguration des travaux d'extension de passerelle et du local pour la crèche.

Et pour cause, nous sommes aujourd'hui devant un pan de notre histoire ; d'une histoire déjà "vieille" de presque 30 ans ! Aujourd'hui Présidente du SIVOM, je ne suis qu'une héritière de cette histoire mais une héritière qui a pris beaucoup de plaisir à continuer l'œuvre entamée en 1988 et énormément de bonheur à s'investir pour que cette structure d'accueil demeure et se développe. Merci aux présidents qui m'ont précédée, Pierre Pontié, Henri Abadie et Bruno Gérard.

Notre ambition depuis 1988 n'a pas changée ! La petite enfance demeure pour nos collectivités une priorité et nous avons toujours pris le parti de créer les conditions favorables pour garantir la tranquillité et la sérénité des familles en ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants.

L'enfant -nous ne le dirons jamais assez- est un être précieux, amené à devenir un jour un adulte et un citoyen à part entière. Aussi, devons-nous tout mettre en œuvre pour qu'il puisse bénéficier des conditions nécessaires à son plein épanouissement. Devant cette société qui évolue sans cesse, devant ces modes de vie qui changent, devant ces nouveaux besoins qui émergent, le service public doit continuer à jouer son rôle.

Nous ne serons pas trop de toutes les bonnes volontés, car dans une société, de plus en plus inégalitaire et individualiste, il est nécessaire que tous les acteurs publics et singulièrement les collectivités compétentes, agissent pour retisser du lien social, dès l'enfance, tant les difficultés sociales se forment souvent au début de la vie.

Cette structure que nous inaugurons aujourd'hui, havre de paix, lieu d'épanouissement, fait partie des solutions d'avenir c'est bien l'essentiel.

Nous avons fait le choix par la qualité de l'équipement et de son projet éducatif de faire de cette structure, un élément d'amélioration qualitative des services de la Petite Enfance.



Avec le nouvel agrément de 20 enfants que nous venons d'obtenir pour la rentrée 2017 nous apportons une réponse supplémentaire aux besoins des parents en accueillant plus d'enfants dans un établissement de qualité et nous apportons du moins je l'espère des conditions de travail optimales pour le personnel qui je sais tout dévoué.

Nos équipes municipales se font une haute idée des valeurs éducatives et sociales qui sont nécessaire pour donner du sens à un projet politique local. Travailler auprès d'élus qui relèvent ce défi de la petite enfance implique la participation ouverte de tous les acteurs concernés, en dépassant les frontières institutionnelles, en acceptant le partage de savoirs et de pouvoirs, afin de construire de vrais partenariats.

Parce que tous ces acteurs ont conscience que l'avenir de nos communes a pour



fondement toute la jeunesse de nos Villes, nous avons réussi à mobiliser toutes les forces vives aux premiers rangs desquelles, Mmes Claudine Rieussec et Betty Robleda, directrices de Passerelle et de la crèche ainsi qu'à toutes leurs équipes.

Je tiens à saluer l'engagement de la PMI à nos côtés qui par leur écoute et leurs conseils nous a permis de bénéficier d'un nouvel agrément portant à 20 le nombre de places autorisées.

Je n'oublie pas le Conseil d'administration présidé par Eglantine REVOL qui, je le sais, n'a pas compté son temps et a mis toute son énergie pour mener à bien ce projet. Je n'oublie pas non plus les membres du conseil d'administration du Sivom ainsi que Marion coordinatrice Enfance jeunesse et Karine secrétaire qui sont indispensables à mes côtés.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement les partenaires financiers: la CAF, l'Etat le Département, qui nous permettent d'être réunis ce jour.

Le coût total des travaux se monte à 191 584€ HT avec les subventions obtenues de la CAF pour 74000€, de l'Etat avec la DETR pour 67055€ et le Département pour 12627€. Soit 80% d'aides.

Enfin, bien entendu, permettez-moi de remercier chaleureusement M. Michel Rouanet, maître d'œuvre, qui a conçu les plans et qui a su jongler entre les congés des entreprises et l'impératif d'une ouverture pour la rentrée.

Un Grand merci aussi pour la qualité de leur travail à toutes les entreprises.

Mesdames et Messieurs, les actions que nous entreprenons ou que nous développons cherchent avant tout à satisfaire les besoins des populations résidentes, dans un réel souci de cohésion sociale et de solidarité, pour leur procurer les meilleures conditions de vie.

Aujourd'hui nous pouvons affirmer que ce nouvel équipement répond aux attentes; c'est aussi grâce à vous.

Merci.

## Crèche et Passerelle

► **Juillet** : nous nous sommes réunis : parents, enfants, professionnels, pour un moment convivial autour d'un apéritif à l'espace jeux. Nous mettons un point d'honneur sur ces petits moments d'échanges.

► **Octobre** : Inauguration du nouveau local de rangement fort apprécié par tous ainsi que l'agrandissement de passerelle.

► **Décembre** : Après les comptines sur la feuille d'automne, petit escargot et l'hérisson hérissé, nous attendons patiemment la venue du petit bonhomme au chapeau rouge. Il pointera le bout de son nez le dimanche 10 décembre, à 16h, pour l'arbre de Noël, à l'Espace du Démal.



## Les Snorkys

La crèche remercie chaleureusement la bibliothèque intercommunale des Rives de l'Arn pour sa contribution à l'éveil culturel des enfants.

En effet, par le biais de Mme AZEMA Eliette, nous avons eu la chance de nous voir prêter par la bibliothèque d'Albi, un Kamishibai (petit théâtre japonais). Petits et grands se régalaient, tous sens éveillés, à l'écoute de ces histoires.

## Les Galopins

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement "Les Galopins" est une structure intercommunale (Pont-de-Larn et Bout-du-Pont-de-l'Arn). Associative, elle est gérée par des parents bénévoles et animée par des animateurs professionnels. Déclarée à la Jeunesse et Sports et soumis à l'avis de la PMI pour l'accueil des moins de 6 ans.

Accueil pour les 3-12 ans les mercredis et durant les vacances scolaires (fermeture annuelle la 2ème semaine des vacances de Noël)

C'est un lieu de convivialité, de divertissement et d'éducation qui propose des activités collectives dans le respect des rythmes, des besoins et des capacités de chaque enfant. Des animateurs organisent des activités et projets pour les différents groupes: 3/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans.



**Diverses activités sont proposées durant les vacances et en fonction des thèmes dans l'année :**

Patinoire à l'Archipel Castres - Grotte de la Devèze - Accro branche au Montagnès -



Aquaviva à Carcassonne - Anatole Park à Castres - Cité de l'Espace à Toulouse - Randonnée au Sidobre - Aquaval à Lautrec - Cinéma à Labruguière - Piscine à Mazamet et à Castres - Base de Loisirs Cocosa (Tir à l'arc, Poney...) - Verger de Foncoussières - Ludothèque Castraise - 2 mini camps au lac de Baraqueville (Aveyron) - Inter-structures (Tchoukball, Bubble foot...) - Course Push car



**Diverses manifestations organisées dans l'année :**

► Mai/Juin : Vente d'œillets d'inde organisée au centre de loisirs

► Mi-juin : Un Petit déjeuner aux tripes et/ou Tindérou-œuf est organisé, en collaboration avec le vide grenier de la commune, à la salle de la Grange de 08h00 à 13h30.

► Dernier vendredi de juillet : Un spectacle préparé par les enfants avec les animateurs, est présenté aux parents, suivi du verre de l'amitié.



► Novembre/Décembre : Enfants et animateurs confectionnent divers objets de décoration pour les fêtes de fin d'année et organisent une vente les mercredis et durant les vacances de Noël au centre de loisirs.

► **Adresse de l'Accueil de Loisirs :**

Rue du Gué de Larn - 81660 Pont-de-Larn

► **Adresse du bureau :**

Ancienne mairie de Pont-de-Larn (au 1er étage)

Tél : 05.63.61.06.78 / 06.87.01.94.49

► **E-mail :** clshgalopins@orange.fr

► **Facebook :** CLSH les Galopins

► **Directrices :** Sophie GUERRERO et Aurélie VAISSIERE (Diplômées BPJEPS LTP)

► **Permanences au bureau (hors vacances scolaires) :** les lundis, mardis, jeudis de 17h à 18h30 et le vendredi de 9h à 15h30 au 1er étage de l'Ancienne Mairie de Pont-de-Larn.

► **Permanences au centre :** durant les vacances ou mercredi de 17h30 à 18h30

## EMBARQUEZ POUR LE PREMIER CIRCUIT HIVERNAL DU TOURISME IMAGINAIRE !

D'une attraction culturelle à une destination touristique... Embarquez et laissez-vous guider pour une expérience inédite faite d'humour, d'art contemporain et de spectacle ! L'association implantée dans le bassin mazamétain va désormais proposer deux circuits par an, et participe au rayonnement du territoire par-delà les frontières. En effet, après avoir été invité en octobre dernier à Irun au Pays Basque afin de participer aux 9<sup>ème</sup> Journées des Villes Créatives, l'association annonce également l'ouverture pour la première fois d'un circuit hivernal dans le bassin mazamétain, pendant le mois de décembre.

## LE TOURISME IMAGINAIRE INVITÉ AU COLLOQUE INTERNATIONAL DES VILLES CRÉATIVES



À la suite de son 5<sup>ème</sup> circuit qui a été ouvert au public durant l'été 2017, le Tourisme Imaginaire a été invité par la mairie de Tournefeuille pour intervenir parmi les conférenciers des journées internationales sur le Tourisme Culturel et Les Villes Créatives les 18, 19 et 20 Octobre 2017, à Irun en Espagne.

L'objectif du projet Routes singulières est de créer un réseau transfrontalier de villes petites et

moyennes, afin de renforcer leur attractivité à travers des stratégies de coopération en matière de tourisme culturel. Il vise à faire de l'activité touristique un des leviers du développement économique local, ainsi qu'un outil favorisant la connaissance mutuelle, en permettant aux visiteurs de s'ouvrir à d'autres façons de voir le monde et d'autres esthétiques.

Au cours de ces journées, une vingtaine de conférenciers étaient invités à partager leurs expériences et leurs projets autour du développement économique territorial. Parmi eux, Fanny Baxter et Mathieu Werchowski, artistes fondateurs du Tourisme Imaginaire, ont été cités en exemple pour leur façon de mettre en avant le patrimoine local à travers une activité ludique et culturelle, activité participant au développement et au rayonnement du bassin mazamétain.

## L'EXPANSION : CIRCUIT DÉCOUVERTE DU BASSIN MAZAMÉTAİN

Tous ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de participer à un circuit du Tourisme Imaginaire n'auront pas à attendre l'été prochain ! Les habitués ou nouveaux visiteurs pourront embarquer pour un circuit découverte du bassin mazamétain au mois de décembre 2017, au cours de 5 journées d'ouverture, les 2, 9, 10, 16 et 17 décembre prochains. Sur la base du 5<sup>ème</sup> circuit proposé au cours de l'été passé, les visiteurs pourront partir à la découverte de 4 lieux, revisités au travers de 7 oeuvres différentes, toujours accompagnés des guides/comédiens qui proposent une lecture ludique du circuit.

Toutes les oeuvres installées dans ces lieux ont été créées pour l'occasion: ce sont bel et bien les lieux qui génèrent les propositions artistiques, et les oeuvres permettent d'apporter une lecture singulière de ces espaces. Bien sûr, apercevoir ce lien entre les oeuvres et les lieux, le passé et le présent du territoire, son histoire et son devenir ; est possible pour les visiteurs grâce à la lecture ludique des guides/comédiens.



## A PROPOS DU TOURISME IMAGINAIRE

D'une attraction culturelle à une destination touristique... Embarquez et laissez-vous guider pour une expérience inédite faite d'humour, d'art contemporain et de spectacle ! Depuis 5 ans, le Tourisme Imaginaire propose à ses "voyageurs" de visiter des sites patrimoniaux oubliés, à redécouvrir à travers le travail d'artistes contemporains. Ces circuits touristiques atypiques proposent aux participants d'embarquer en autocar, accompagnés de guides / comédiens. Chaque arrêt permet aux voyageurs de visiter des lieux peu ou mal connus du patrimoine architectural, industriel, ou commercial local, lieux au sein desquels sont installées des oeuvres d'art contemporain créées In Situ.



### Circuit découverte du bassin mazamétain :

Ouverture automnale  
les 2, 9, 10, 16 et 17 décembre

Départ à 14h30 de l'Office de Tourisme de Mazamet (retour à 17h30)  
Plein tarif 10€ / tarif réduit 7€ / mineurs 5€

Réservation indispensable :  
[accueil@tourisme-mazamet.com](mailto:accueil@tourisme-mazamet.com)

**05.63.61.27.07**

Télérama

"Un réjouissant détournement de point de vue sur un patrimoine laissé à l'écart des voies touristiques officielles"

LE PAYSAN  
TARNAIS

"[Le visiteur] vit une expérience hors du temps grâce à des guides/comédiens aguerris, qui s'expriment sur un ton humoristique et loufoque."

parcours  
arts

"Une initiative déjà tellement bien accueillie qu'elle pourrait essaimer ailleurs en Europe "

LA DÉPÊCHE

"Un travail fondateur"

# RETOUR EN IMAGES ANIMATION LOCALE

## CLUBS D'ACTIVITÉS

La saison 2017-2018 a démarré avec son dynamisme habituel : 30 clubs cette année !

Une nouveauté pour cette saison : le club Aide aux devoirs niveau collège, animé bénévolement par 2 enseignants, **Nathalie TROUILLOT** et **Bastien GAYRAUD**.

Les nouveaux clubs démarrés l'an dernier, entament leur 2<sup>ème</sup> saison : Le théâtre jeunes encadré par **Christophe CHABBERT**, l'atelier d'anglais ludique pour les 6-11 ans avec **Jennifer LONJOU**, la salsa cubaine proposée par **Lilian CATHALO** ou encore la step-gym avec **Virginie CONAN**. Et bien sûr tous les autres clubs sportifs, artistiques ou de loisirs continuent leurs activités. Un panorama pour tous les goûts et toutes les passions.

Horaires et tarifs sur le site de la MJC.

Chaque saison les clubs d'activités et l'accueil jeunes regroupent 400 à 500 adhérents.

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le **VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017** à 19h dans les locaux de la MJC.



### ► RALLYE TOURISTIQUE

Dimanche 24 Septembre 2017 à la MJC

### ► FÊTE DE ST BAUDILLE

Cette année l'Union départementale des Comités des Fêtes a décerné le «1er Prix d'encouragement de la Fête 2017" à la MJC St Baudille.

De quoi réjouir tous les bénévoles !



## Prochainement :

- **REPAS DE L'AMITIE**  
DIMANCHE 11 MARS 2018 à la MJC
- **VIDE GRENIER**  
MAI 2018 sur la place de St Baudille
- **GALA DE DANSE ENFANTS**  
JUIN 2018 à l'Espace du Démal
- **FETE DE ST BAUDILLE**  
Les 1, 2 et 3 JUIN 2018
- **THEATRE JEUNES de la MJC** - Représentation en JUIN 2018 à l'Espace du Démal

### CONTACT

Suivez toute l'actu de la MJC ST BAUDILLE en direct sur [facebook](#) et notre site internet. Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h (hors vacances scolaires).

**05 63 61 45 05** - [mjcstbaudille@wanadoo.fr](mailto:mjcstbaudille@wanadoo.fr) - [www.mjc-stbaudille.org](http://www.mjc-stbaudille.org)



## ACCUEIL JEUNES

*Se renseigner s'inscrire à*

## L'ACTION JEUNE

L'Accueil Jeunes est un dispositif intercommunal (Bout-du-Pont-de-l'Arn et Pont-de-Larn) dont la gestion est confiée à la MJC de St Baudille. L'équipe d'animation accueille les 12-17 ans.

Le jeune de 12 ans peut adhérer à condition qu'il fasse ses 13 ans avant/ou le 31 août 2017. L'Accueil Jeunes est ouvert pendant les petites vacances et en juillet.

Le prochain rendez-vous est donné aux jeunes du 2 au 5 janvier 2018.

Pour ceux qui ne sont pas encore adhérents, pensez à vous inscrire à la MJC St Baudille ou au service jeunesse pour réserver vos places.

Fin janvier le programme des vacances de février sera disponible dans les 2 pôles jeunesse.

► **MJC St Baudille**  
**Carmen MENA - 05.63.61.45.05**  
[mjcstbaudille@wanadoo.fr](mailto:mjcstbaudille@wanadoo.fr)

► **Service Jeunesse**  
(local ancienne Mairie de Pont-de-Larn)  
**Marion SENEGAS - 05.63.98.67.79**  
[sajra@wanadoo.fr](mailto:sajra@wanadoo.fr)

## CHANTIER LOISIRS JEUNES Eté 2017

Pour la 16<sup>ème</sup> année consécutive le SIVOM des Rives de Larn soutient le projet Chantier Loisirs Jeunes à destination des 14-17 ans. L'action est organisée en partenariat avec "l'Accueil Jeunes des Rives de Larn", dont la gestion est assurée par la MJC de St Baudille.



En contre partie de ce travail les jeunes se sont vus offrir un séjour au lac du Salagou pour un stage de catamaran, une grande première pour tous, et une initiation au paddle.

Le 28 septembre dernier, les jeunes, parents, animateurs, administrateurs de la MJC, le SIVOM et les élus locaux se sont réunis pour visionner un montage vidéo qui a présenté le chantier loisirs et échanger ensemble sur le projet. L'action sera reconduite pour l'été 2018... à suivre...

En 2016, le chantier s'était déroulé dans la commune de Pont-de-Larn, pour 2017 les jeunes sont intervenus dans la commune de Bout-du-Pont-de-l'Arn attestant ainsi de la complémentarité entre les deux municipalités pour ce projet.

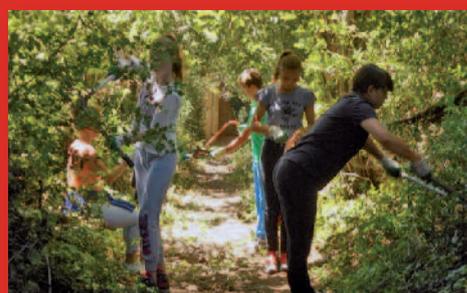
Cette année, les élus de Bout du Pont-de-Larn ont souhaité que les jeunes puissent s'investir dans la création d'un chemin afin de relier le sentier du Baous, au chemin des Fontaines afin de créer une belle boucle de randonnée. Cette action permet aux jeunes de s'impliquer dans la dynamique locale en les faisant participer à l'embellissement de leur village.



## PARTICIPATION DES JEUNES À LA VIE LOCALE

Durant les vacances, l'Accueil Jeunes propose des actions participatives qui affichent toujours complet ! Ainsi, les 12-17 ans s'impliquent dans la vie locale de leur commune et en échange bénéficient de réductions sur les activités programmées durant les vacances.

Dernièrement les jeunes ont peint les bancs et bureaux de la cours d'école de Louis Germain, nettoyé la variante du sentier de randonnée " la fontaine d'Artigues" ou encore distribué des flyers dans les boîtes aux lettres de la commune pour promouvoir les manifestations à venir.



# RETOUR EN IMAGES VACANCES D'ÉTÉ ET TOUSSAINT

## LE SÉJOUR SKI

**Le projet ski 2017/2018 est lancé ...**

Un groupe de jeunes va s'investir ensemble sur de nombreuses actions d'autofinancement (lavage-auto, vente de sapins, vente de chocolats, vente de châtaignes grillées...) afin de partir au ski pendant les vacances d'hiver 2018 à un tarif attractif.

Il s'agit d'un projet global qui vise à rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs et à leur permettre de s'investir dans la vie locale.

Le séjour ski s'adresse à tous niveaux de pratique (débutant comme confirmés) car des groupes de niveau sont mis en place. Le séjour est organisé en partenariat avec la MJC d'Aiguefonde.

Il reste encore quelques places, infos à la MJC St Baudille **05.63.61.45.05** ou au Service Jeunesse **05.63.98.67.79**.



### CONTACT

Suivez toute l'actu de la MJC ST BAUDILLE en direct sur [facebook](#) et notre site internet. Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h (hors vacances scolaires).

**05 63 61 45 05** - [mjcstbaudille@wanadoo.fr](mailto:mjcstbaudille@wanadoo.fr) - [www.mjc-stbaudille.org](http://www.mjc-stbaudille.org)

## Pédagogie Montessori : Les agents des écoles maternelles formées à la pédagogie Montessori.

**Le 31 août dernier, 15 agents des écoles maternelles des 3 groupes scolaires de la commune de Pont-de-Larn, de St Amans Sault et d'Aiguefonde, étaient réunis pour réfléchir à leurs pratiques professionnelles au regard de la pédagogie Montessori et à la parentalité positive, l'intervenante était Stéphanie Puech, accompagnatrice de la relation éducative et de la gestion de stress.**

### Qu'est-ce que la pédagogie Montessori ?



La pédagogie Montessori se fonde sur le développement de l'autonomie de l'enfant dans le cadre d'une atmosphère concentrée sous les yeux d'une enseignante exigeante et bienveillante.

Cette pédagogie a fait ses preuves dans le monde entier en s'adaptant à des contextes culturels et sociaux diversifiés. L'enfant a besoin et envie d'agir seul: c'est une envie qui découle d'un besoin.

Maria Montessori, 1870-1952, fondatrice de cette approche a identifié que les enfants traversent des périodes sensibles comme celles du langage, du déve-

loppement sensoriel, du mouvement, du développement social.

L'enfant par sa propre activité construit son intelligence exécutive...

Le Maire, Christian CARAYOL, a rendu visite aux stagiaires rappelant l'importance des pédagogies permettant une parentalité positive et a rappelé que la commune et ses écoles ont souvent dans leurs histoires connu des enseignants engagés dans les pédagogies d'autonomie de l'élève avant Montessori il y a eu Freinet qui a marqué en particulier l'école de St Baudille.

## L'école de Rigautou au fil des saisons.



Cette année les élèves de la classe de CP-CE1-CE2 de l'école de Rigautou vont travailler sur les saisons. Clara du CPIE du Tarn viendra 4 demi-journées à l'école pour proposer des activités autour de celles-ci.



La première séance a eu lieu le jeudi 9 novembre et malgré la pluie, la sortie dans la nature a eu lieu. Les enfants ont observé la nature en automne, fait des jeux, collecté des éléments naturels. De retour en classe, la matinée s'est

terminée par une mise en commun de tout ce qui avait été observé et ramené. Les élèves attendent maintenant avec impatience la prochaine séance prévue le 9 janvier et continuent de travailler sur l'automne...

## Remise des calculatrices

Comme chaque mois de juin, les CM2 des 3 écoles de la commune se sont vus offrir la calculatrice dont ils vont faire bon usage durant les années collège.



## Ecole Louis Germain

La semaine du goût chez les petits et les moyens de la maternelle.



Après avoir goûté des raisins, des pommes, des noix et des noisettes, nous avons décidé de faire une soupe à la suite de la lecture de "La soupe au caillou".

Nous avons aussi cueilli des courgettes dans notre carré potager, et avec les légumes donnés par les papas et mamans, nous avons cuisiné une bonne soupe. Monique les a d'abord épluchés et lavés, puis nous les avons coupés en petits morceaux avant de les mettre dans une marmite avec de l'eau et un peu de sel pour les faire cuire. Une fois la soupe cuite, maîtresse l'a mixée pour qu'il n'y ait plus de morceaux, puis nous l'avons dégustée dans des verres. Tout le monde l'a goûtée. Certains ne l'ont pas aimée, mais d'autres en ont repris plusieurs fois. Nous nous sommes bien régelés !



## Ecole de St Baudille Street'Artistes en herbe

Au mois de juillet, les élèves de la classe maternelle de l'école Fournès à Saint-Baudille ont participé à la décoration du parc des expositions à Albi pour le congrès national de l'AGEEM (Association des Enseignants en Ecole Maternelle) sur le thème "Faire parler les murs", alliant des approches artistique et poétique. Pendant toute l'année scolaire, les élèves ont parallèlement travaillé autour de deux axes :



### La découverte du street-art :

- ▶ la visite de murs peints,
- ▶ la découverte de différents artistes contemporains,
- ▶ la rencontre avec un street-artiste local, Julien Guinet que nous avons vu peindre et qui est venu à l'école pour nous guider,
- ▶ la pratique de différentes techniques empruntées au street-art



### L'univers de la poésie :

- ▶ mémorisation de comptines et poésies,
- ▶ créations poétiques "Formulettes pour faire du bruit", "Eloigne-toi...", "Lundi"
- ▶ lecture et écriture de calligrammes

Réalisation du fond avec différentes techniques et écriture des poésies au spray et au pochoir.

Ce fut un projet de longue haleine, inhabituel à l'école maternelle, où il a fallu tout inventer avec les élèves. UNE BELLE AVENTURE !

## 40 ans du Club CCC-SUB

Merci à la Mairie du Pont-de-Larn  
pour l'accueil qui nous a été réservé



**NOUVELLE AIRE : Rue des Pesquiers 81660 PONT-DE-LARN**  
(Nord) 43.50444° ou N 43° 30 15.984 (Est) 2.40466° ou E 2° 24 16.776

Pour notre Assemblée Générale et les 40 ans de notre club "CCC-SUD", Monsieur Le Maire, Christian CARAYOL et la municipalité de Pont-de-Larn, nous ont extraordinairement accueillis dans cette jolie commune située dans le département du Tarn, à 2 kilomètres de Mazamet, en région Occitanie.

Plus de 240 camping-caristes (125 camions) se sont retrouvés pendant

plusieurs jours, dans une ambiance de fête et de bonne humeur. Ces camping-caristes étaient là aussi pour découvrir et profiter des produits régionaux en privilégiant le commerce local.

La municipalité l'avait bien compris et pour nous être agréable, une magnifique aire de service a été aménagée spécialement, par les employés de la mairie pour notre confort (et celui de tous les campings caristes de France et

de Navarre qui ne manqueront plus de s'arrêter dans cette charmante bourgade.)

Merci à Monsieur le Maire, la municipalité, les employés de mairie et à tous les habitants de Pont-de-Larn qui nous ont offert l'hospitalité avec cette gentillesse légendaire des gens du Tarn.

Merci à Annie et Marcel, qui sont à l'origine de cette belle rencontre.



## Dossier demande de subvention 2018

Les responsables associatifs devront impérativement déposer leur dossier de demande de subventions avant le 12 février 2018. Celui-ci est disponible en Mairie ou en téléchargement sur le site Internet de la commune sur [www.pontdelarn.fr](http://www.pontdelarn.fr) Chaque partie devra être minutieusement complétée afin que la commission associative puisse se prononcer sur l'attribution de la subvention au regard de l'ensemble des éléments fournis.



## Association "Respirer"

Le samedi 5 août, au temple de Pont-de-Larn, ont eu lieu les seconds fragments de la nuit de la Parole avec Amid Beriouni, Marie-Hélène Haye et la soprano, Corinne Boschatel, qui ont donné un parfum particulier à la lecture du conte de Nazim Hikmet, "Le nuage amoureux".

Après le somptueux "Duo des fleurs" de Léo Delibes, Françoise Dax-Boyer, Présidente de l'association Respirer en Montagne Noire, a demandé au public présent d'imaginer la suite du conte.

Le comité de lecture de l'association a apprécié de recevoir plusieurs réponses et choisi deux lauréates au talent original,

Babeth Assemat de Castres et Sabine Dayde-Tognacca de Roquecourbe.

L'association Respirer en Montagne Noire a invité à La Ragné les deux écrivains le mercredi 6 septembre pour les féliciter et les récompenser.

Amid Beriouni a lu avec talent et humour ces deux suites différentes certes, mais qui se terminent dans un jardin édenique réconcilié. D'ailleurs, le poète turc affirme lui aussi dans la vraie suite : "Celui qui sait aimer ne meurt pas."

Deux livres leur ont été offerts et dédiés par Amid Beriouni et Françoise Dax-Boyer. Le maire de Pont-de-Larn, Christian Carayol, a apporté par sa présence, la touche officielle de cette petite cérémonie, simple et conviviale.



## Ateliers "Equilibre"

En partenariat avec la Cpm, les mutuelles et les hôpitaux de Toulouse des ateliers équilibre se sont déroulés salle de Rigautou. Le saviez-vous ?

Les accidents de la vie courante concernant 1/3 des plus de 65 ans qui font au moins une chute par an.

Ils font cinq fois plus de morts que les accidents de la route ! Des exercices simples ont été proposés. 11 séances hebdomadaires d'une durée de 45 minutes se sont déroulées dans une bonne ambiance.

Les personnes intéressées pour l'année 2018 doivent se faire connaître en mairie.



## Le 1er Couvige

Le Pont-de-Larn, le temps du week-end des 7 et 8 octobre 2017, a vécu sous le signe de la Dentelle.

Le 1er Couvige, terme qui a posé beaucoup d'interrogations dans la population, a attiré plus de 400 visiteurs et élus à la Salle de La Grange.

Il va sans dire que le thème de "La Femme en Dentelle" a émoustillé la curiosité de la gent masculine.

Comme annoncé dans la presse, le maire de Pont-de-Larn, a réalisé un napperon en dentelle, il a reçu en cadeau le "plioir à dentelle" aux armoiries de la commune, afin d'enrouler sa réalisation, au fur et à mesure de l'avancée de son travail. Aura-t-il le temps de le terminer pour le prochain Couvige ?

Ce prochain Couvige pourrait bien avoir comme thème : "Dentelle et déco d'intérieur"

Affaire à suivre ...



Association «Aiguilles et Fuseaux»

## Boxing Club Energie



Le Boxing Club Energie a été heureux de vous de présenter le nouvel événement sur le bassin mazamétain. Il s'agit du premier Championnat d'Occitanie Muay Thaï organisé dans la ville de Pont-de-Larn, qui a eu lieu le week-end des 18 et 19 novembre 2017. La boxe thaï est un art martial où les combattants appelés "nakmuays" utilisent les pieds et les poings. Les meilleurs de chaque catégorie se sont qualifiés pour le championnat de France.

Nous tenons à remercier la municipalité de Pont-de-Larn au travers de son maire

et de son adjoint aux sports, pour leur soutien auprès de notre structure et leur dévouement à l'organisation de cet événement sportif.



# Retour en images



## > Les Nuits du Jazz

ont été une vraie réussite et la fréquentation à cette manifestation est en constante croissance. Merci à vous tous !



## > Pique-Nique Musical

Cette fois-ci, c'est une fanfare belge qui est venue honorer de sa présence le début de soirée de notre pique-nique musical. Un Pique-Nique Musical exceptionnel a régné dans le pré de caminade tant pour le climat que pour la fréquentation.



## > Conférence sur l'Argentine



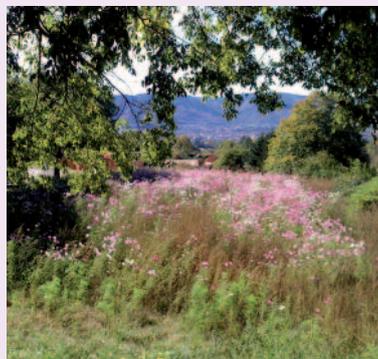
## > soirées théâtrales

Elles sont nombreuses à l'Espace du Démal. Ici la troupe de la MJC à l'Apollo a joué pour récolter des fonds pour l'association Hôpital sourire.



## > Salon du livre

J'M LIRE



## > Jachère Fleurie

d'automne à St Baudille

## > Le feu d'artifice du 14 juillet

au lac des Montagnès avec Bout du Pont de l'Arn et Mazamet. Un grand succès populaire ... 10 000 personnes !



## > Cérémonie du 11 Novembre

Commémoration du 11 novembre devant le monument aux morts de Pont-de-Larn en présence des maires et élus de Pont-de-Larn et de Bout du Pont.



# RECENSEMENT

de la population 2018

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## A PARTIR DU 18 JANVIER 2018

Tous les 5 ans a lieu le recensement de la population, en 2018 c'est au tour de la Commune de PONT-DE-LARN de "compter" ses habitants.

Pour se faire, la Commune est divisée en 7 secteurs géographiques. Ce sont donc **7 agents recenseurs** qui vont arpenter la commune dès le début du mois de janvier pour les tournées de reconnaissance. **A partir du 18 janvier**, un agent se présentera chez vous muni de sa **carte officielle avec photo, cachet de la Mairie et signature du Maire**.

Il vous proposera 2 solutions pour répondre à l'enquête de recensement :

➔ **Soit répondre par internet**, il vous donnera une notice contenant un code d'accès et un mot de passe, ainsi vos réponses seront transmises directement sans second passage de votre agent recenseur

➔ **Soit remplir les questionnaires papiers**, auquel cas il repassera à un moment convenu pour récupérer les papiers remplis. A noter que vous pouvez également les envoyer à la Mairie ou direction régionale de l'INSEE. En cas de difficultés, l'agent recenseur peut vous aider à les compléter.

Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, **le nom et l'adresse ne sont pas enregistrés** et donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs et la coordonnateur communal) sont tenues au **secret professionnel**.

**Le recensement détermine la population officielle de chaque commune, de ce chiffre découle la participation de l'Etat au budget des communes pendant 5 ans et il permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.**

C'est un devoir civique et il est essentiel que chacun y participe !

Par avance, nous vous remercions de réserver votre meilleur accueil à votre agent recenseur et nous vous rappelons que quelque soit le mode de réponse choisi, il est important de répondre rapidement.

*A noter qu'en cas de doute sur l'identité d'un agent recenseur ou pour toutes autres questions, vous pouvez vous adresser à la Mairie au 05.63.61.14.05 ou vous rendre sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) - Fin de la collecte : 17/02/2018*

## INSIDE OUT Vallée du Thoré

"Je souhaite que vous vous leviez pour ce que vous aimez en participant à un projet art global, et ensemble, nous allons transformer le monde...  
INSIDE OUT" JR



L'Association **Le Pressoir**, représentée par sa présidente **Delphine Bernard-Bermond**, a décidé de se lancer dans cette grande aventure depuis mai 2017, et de s'inscrire dans ce projet international avec le partenariat de plusieurs communes : **Saint Amans Soult, Aiguefonde, Aussillon, Labastide-Rouairoux, Saint-Amans-Valtoret et Pont-de-Larn.**

L'expérience, ouverte à tous, met au défi chacun d'utiliser des portraits de personnes afin de partager leur histoire.

### Quelle histoire à partager pour la Vallée du Thoré ?

Le Pressoir après une longue réflexion a trouvé: l'industrie lainière. Cette dernière semble être la plus forte identité de notre territoire, et de là, le projet est né sous le terme "**Métissage**" en partant de la phrase "**Je me souviens...**".



A Pont-de-Larn, quoi de plus normal d'afficher les 6 portraits sur la façade de l'usine lainière réhabilitée pour les commerces.

Ici, nous avons choisi de mettre les nouvelles générations issues de l'industrie lainière: enfants, petits-enfants de ce monde ouvrier, la mémoire vivante.

**Cléa, Sonia, Mathieu, Fabien, Elsa et Ismaël sont fiers de leur héritage et sont l'avenir...**

Vous pourrez nous retrouver sur [www.insideoutprojet.net](http://www.insideoutprojet.net) avec les portraits du monde entier (Haïti, Brésil, Mexique... 129 pays ont déjà participé).



Un grand MERCI à l'Association du Pressoir pour ce beau projet artistique collectif et aux modèles qui ont répondu oui à ma demande.

## LE LIVRE DE NOTRE COMMUNE

écrit par Jean-Pierre Ferrer est toujours disponible à la vente en Mairie au prix de 25€.

## DESHERBAGE : CE QUI CHANGE

La loi de juillet 2015 stipule (en vue de rentrer dans le cadre européen) que depuis le 1er juillet 2017, les collectivités ont interdiction d'utiliser des produits chimiques (fongicides, pesticides, herbicides) dans l'espace public. Seuls, les cimetières et les stades pourront être désherbés avec un produit contenant du glyphosate.

Le texte précise aussi que la plupart des produits phytosanitaires ne pourra plus être vendue en libre-service et dans les jardinerie en 2017.

L'interdiction est faite aux jardiniers amateurs à compter du 1er janvier 2019 d'utiliser tout produit contenant du glyphosate, produit jugé cancérigène ! C'en est fini du round up.

Il existe cependant des produits de remplacement, des produits bio, plus coûteux, nécessitant 3 ou 4 passages dans l'année au lieu de 2 avec les produits phytosanitaires.

Si les grandes communes peuvent agir pour remplacer ces techniques, réorganiser le travail de leurs salariés, voire embaucher, pour notre mairie, les charges seraient beaucoup trop lourdes. Il faudra donc que les Pont-de-Larnais s'habituent à voir l'herbe envahir les trottoirs ou que dans un geste de civisme, chacun procède au désherbage manuel devant sa propriété.

Certaines mairies du bassin mazamétain ont déjà fait cet appel à leurs concitoyens.

**Dany Chabbert**  
Maire-Adjointe

## ARNAQUE SUR TÉLÉPHONE FIXE

Le téléphone fixe sonne et l'on vous dit qu'une anomalie s'est glissée dans votre dossier médical....Raccrochez tout de suite !!C'est une arnaque.

## LE CHENIL : FOURRIÈRE

Personnel, bénévoles et dirigeants remercient toutes les personnes ayant répondu à leur appel de matériaux nécessaires aux travaux des locaux. Ainsi que toutes celles qui ont donné de leur temps et fait profiter de leur savoir-faire.

*PS : Il manque encore du ciment colle pour la pose du carrelage. Merci de leur apporter les restes en votre possession*

**Sonia CABROL**  
Conseillère Municipale

**Dany Chabbert**  
Maire-Adjointe.

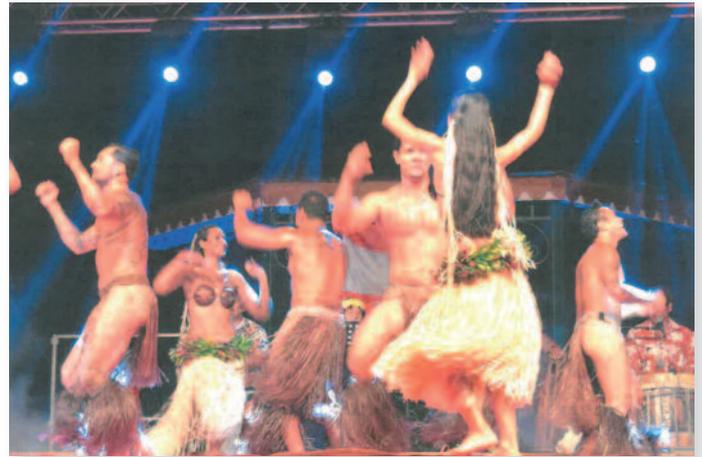
## Goûter des Aînés le samedi 10 Février 2018 à l'Espace du Démal

Nous avons misé sur l'innovation en choisissant un spectacle totalement différent des autres années. Il s'agit des **BALLETS POLYNÉSIENS DE TAHITI**. C'est un spectacle de grande qualité dont la troupe s'est produite notamment au Casino de Paris et à l'Olympia.

Nous clôturerons les inscriptions quand la capacité de la salle sera atteinte à savoir 200 personnes. Seule restriction quant à l'inscription, il vous suffit d'avoir 60 ans.

Pour une meilleure organisation, merci de bien vouloir renvoyer votre bulletin d'inscription dans les meilleurs délais. En cas d'empêchement, merci d'informer la mairie.

**Anne-Marie HOULES**



### BULLETINS D'INSCRIPTION

#### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Madame, Monsieur, Comme chaque année, le Maire et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier pour vous présenter la commune et vous permettre d'en rencontrer ses acteurs :

**LE JEUDI 18 JANVIER 2018 à 19h à L'ESPACE DU DEMAL**

Avenue d'Anglès à Pont-de-Larn, **Avec le verre de l'Amitié !**

Si vous vous êtes installés en 2017 dans notre commune, nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse au verso avant le 8 janvier 2018 en mairie.

#### RENCONTRE ANNUELLE DES AINES

Madame, Monsieur, Comme chaque année, le Maire et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la désormais traditionnelle rencontre des aînés qui aura lieu le :

**LE SAMEDI 10 Février 2018 à 14h à L'ESPACE DU DEMAL,**

Avenue d'Anglès à Pont-de-Larn

Un grand spectacle avec les **BALLETS POLYNÉSIENS DE TAHITI**

Nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse au verso avant le 26 janvier 2018 en mairie.

## Des composteurs au cimetière pour l'intérêt de tous !

Les agents chargés de l'entretien des cimetières déploraient depuis quelques temps le manque de civisme de certaines personnes qui ne respectaient pas le tri des déchets dans les "carrés" dédiés à cet effet. Jusqu'à présent, l'usage voulait que les déchets verts soient déposés à même le sol et que les fleurs artificielles, papier, mousse et autres déchets non dégradables, soient jetés dans les containers. Or, dans la plupart des cas, tout était déposé dans les containers, obligeant donc les agents à faire eux-mêmes le tri, les empêchant donc de se consacrer à d'autres tâches.

Soucieux de résoudre les problématiques liées à la gestion des déchets dans les cimetières, ces mêmes agents ont essayé de trouver des solutions. Depuis peu, des composteurs ont été installés dans les 3 cimetières de Pont-de-Larn pour ne plus jeter inutilement à la poubelle la terre et les déchets végétaux (composés d'eau à 90%).



**Vous avez donc désormais à votre disposition dans l'espace réservé à cet effet :**

→ **un bac en bois pour composter sur place déchets organiques :**

fleurs fanées, terre, gerbes naturelles, plantes SANS pots, feuilles mortes...

→ **un container ordures ménagères :**

pour les pots de fleurs, les fleurs artificielles, rubans, papiers, cailloux et autres déchets non valorisables.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet pour réduire les déchets.

## COUPONS REPONSES

### BULLETIN REPONSE ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Madame, Monsieur .....

Adresse .....

..... Nombre de personnes :

**A découper et à retourner à la mairie de Pont-de-Larn avant le 8 janvier 2018**

### BULLETIN REPONSE RENCONTRE ANNUELLE DES AINES

Madame, Monsieur .....

Adresse .....

..... Nombre de personnes :

**Merci de remettre votre coupon réponse en mairie afin de récupérer le ticket d'entrée pour le spectacle avant le 26 janvier 2018**



Bulletin à découper



Bulletin à découper

## Astuces & Recettes

### Le Hamburger aux figes, camembert et canard

(Pour 6 personnes,  
préparation 20 min, cuisson 20 min)

#### Ingrédients :

2 magrets, 2 feuilles de laitue, 6 figes, sel, poivre, 6 pains à burger, 6 c.c rases de chutney de figes, 6 tranches de camembert.

#### Préparation :

**Les magrets** : Quadriller la graisse des magrets. Faire chauffer une poêle à blanc et y déposer la viande côté graisse. Cuire 10 min puis jeter le gras. Retourner les magrets, les saler et les poivrer et cuire encore 10 min. Les découper en fines lamelles.

**Les figes** : les laver, les sécher et les découper en tranches 5 minutes avant la fin de la cuisson de la viande.

**Les pains** : les placer au four (210° / th 7) 5 à 8 minutes. Puis tartiner les socles des burgers d'une cuillère à café rase de chutney. Ajouter 1 feuille de salade par pain. Retirer les lamelles de canard, tranches de figes et camembert. Recouvrir des chapeaux des burgers et servir aussitôt.

*Une recette pour les cuisiniers en "herbe".*

### ► Comment lutter contre les mites avec un produit naturel ?

Utiliser une orange piquée d'une vingtaine de clous de girofle et la suspendre dans l'armoire...

En plus de décourager l'installation des mites, ce sera un déodorant naturel pour l'armoire. On peut aussi glisser quelques morceaux de savon de Marseille disposé au milieu du linge. Les branches de thym font aussi l'affaire !



### ► Pièges à mouches avec vinaigre de cidre

1/2 tasse de vinaigre de cidre,  
1 bocal en verre, 1 entonnoir.

Faire chauffer le vinaigre au four micro-ondes ou dans une casserole. Déposer un entonnoir sur le bocal. Remplir le bocal avec le vinaigre chaud. Déposer ce piège là où les mouches sont habituées à être. Attirées par l'odeur, elles pénétreront dans le bocal sans pouvoir en ressortir.

**NB** : On peut aussi utiliser du vin blanc ou rouge même de premier prix.

Mettre 1/2 tasse de vin dans un verre placé à un endroit stratégique. Après un certain temps, vous pourrez voir quelques mouches en suspension. Pour être sûr que les insectes ne s'échappent pas, ajouter un peu de liquide vaisselle. Une fois que les mouches atterriront dans cette solution, elles ne pourront pas s'échapper.

### Les cookies aux M&Ms

(Pour 4 personnes,  
préparation 15 min, cuisson 12 min)

#### Ingrédients :

100 gr de beurre mou, 1 œuf, 100 gr de M&Ms, 130 gr de sucre roux, 170 gr de farine, 100 gr de chocolat noir pâtissier, 1 cuillère à soupe de levure chimique, 2 cuillères à soupe de poudre d'amandes, 1 pincée de sel.

#### Recette :

Préchauffer le four (180° / th6).  
Faire fondre le chocolat avec le beurre au bain-marie en mélangeant.  
Fouetter l'œuf entier avec le sucre puis ajouter le mélange chocolat-beurre.  
Incorporer ensuite la farine, le sel, la poudre d'amandes et la levure. Bien mélanger.  
Ajouter la moitié des M&Ms concassés et mélanger délicatement.  
Disposer de petits tas de pâte sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé.  
Aplatir légèrement les petits tas et parsemer avec le reste des M&Ms.  
Enfournez 12 minutes.  
Laisser tiédir et ... Bon appétit les enfants !!!



▶ Vendredi 8 Décembre : **Noël de la crèche à 16h à l'Espace du Déal**

▶ Dimanche 31 Décembre : **Réveillon de la Saint Sylvestre à la salle de la Grange organisé par La Môle en Fête.**

▶ Samedi 13 janvier : **Vœux de la MJC ainsi que ceux des Amis de l'école de St Baudille.**

▶ Jeudi 18 janvier : **Vœux du Maire à l'Espace du Déal à 19h et accueil des nouveaux habitants.**

▶ Jeudi 18 janvier : **Début du recensement.**

▶ Dimanche 4 Février : **Loto des chasseurs à 15h la salle de La Grange**

▶ Samedi 10 Février : **goûter des aînés à 14h spectacle extraordinaire à l'Espace du Déal à 14h.**

▶ Samedi 17 Février : **Loto Club de l'Amitié à l'Espace du Déal à 14h**

▶ Dimanche 11 Mars : **Repas de l'Amitié à la MJC de St Baudille.**

▶ Dimanche 6 Mai : **Vide grenier à St Baudille.**

▶ 1, 2 et 3 juin : **Fête de St Baudille.**

▶ Dimanche 17 juin : **Vide grenier de Pont-de-Larn.**

▶ Jeudi 21 juin : **Gala de danse de la MJC de St Baudille en extérieur si le temps le permet.**

▶ Samedi 23 juin : **Théâtre des Jeunes de la MJC de St Baudille "Marius" de Marcel Pagnol.**

▶ Samedi 30 juin : **Gala de Patinage.**

▶ Vendredi 6 juillet : **Pique-Nique musical dans le pré Caminade.**

▶ Vendredi 27 et samedi 28 juillet : **les Nuits du Jazz.**

▶ Dimanche 23 septembre : **Course les Monts de St Baudille.**

A la demande de certains administrés, voici les **horaires des offices de Noël** dans les églises de Pont-de-Larn, Mazamet et Aussillon et dans le temple de Mazamet.

- **Mardi 19 décembre** : Christmas Carols chant des Protestants anglicans à 18h au Temple St Jacques à Mazamet.
- **Dimanche 24 décembre** : Messe à l'église St Jean-Baptiste de Pont-de-Larn à 17h30; Eglise de St Baudille à 17h30; Eglise Notre Dame à Mazamet à 19h30 ; Veillée de Noël à 20h au Temple St Jacques de Mazamet ; Sacré cœur de Bonnacousse à Aussillon à 19h30 ; St Sauveur à Mazamet à 21h30.
- **Lundi 25 décembre** : Messe à Notre Dame à Mazamet à 9h et à 10h30 à St Sauveur à Mazamet.